PROGRAMME DE FORMATION

PERMIS A 7 HEURES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de conduire un véhicule terrestre à moteur relevant de la catégorie A (supérieure à 35kw) telle que définie aux articles R 221-4 à R221-8 du Code de la Route.

PUBLIC

Toute personne souhaitant conduire un véhicule de la catégorie A sur route.

PRÉ-REQUIS

Être âgé de 18 ans minimum.
Être titulaire du permis A2 depuis 2 ans minimum

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- Stage en présentiel : 3 modules : Théorie de 2h, Plateau de 2h et Conduite de 3h.
 Horaires : 8h – 12h et/ou 13h00 – 17h00*
 Effectif max : 4 stagiaires
- Cours individuels : 2h de théorie, 2h de plateau, 3h de circulation, minimum

* susceptibles de varier selon les périodes de l'année

LIEU DE LA FORMATION

- Site 1 : 66 rue Jacquemart – 26100 Romans ;
- Site 2 : 19A rue des monts du matin – 26300 Chatuzange-le-Goubet ;

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Salles équipées d'un ensemble multimédia ; Supports papier interne.
Ensemble de véhicules d'instruction conforme à l'arrêté du 23 avril 2012.
Aire de manœuvres et/ou parking.

PROFIL D.U.ES FORMATEUR.TRICE.S

Titulaire d'un BEPECASER, TP ECSR ou équivalent ;
Titulaire de la mention 2 Roues.
Autorisation d'enseigner en cours de validité.

VALIDATION

Attestation de formation signée par le formateur, permettant la délivrance du permis de conduire des véhicules de la catégorie A.

CONTENU DE LA FORMATION

- Module 1 - Théorie (2h)
 Étude de cas d'accidents caractéristiques ; connaître les gestes à adopter ;
 Conseils pour appréhender les risques liés à l'environnement : route glissante, conduite de nuit, vulnérabilité face aux automobilistes…
 Connaître les équipements obligatoires
 Conséquences physiques et physiologiques des chocs à grande ou petite vitesse
- Module 2 - Plateau (2h)
 Prise en main du véhicule : trouver son équilibre à l'arrêt et comprendre son fonctionnement ;
 Anticipation et position du regard avant tout changement de position ;
 Conduite à petite vitesse, seul ou avec un passager.
- Module 3 – Circulation (3h)
 Adaptation de la vitesse aux circonstances et aux conditions de circulation
 Sélection de la bonne voie, bon placement sur la chaussée
 Franchissement d'une intersection
 Dépassement en évitant le phénomène d'aspiration
 Prendre un virage en toute sécurité

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Le stagiaire répond à un questionnaire d'auto-évaluation en début de formation, puis est ensuite évalué par le formateur au fur et à mesure de la formation. En fin de formation, le stagiaire est invité à répondre à un nouveau questionnaire d'auto-évaluation.

TARIF

À partir de 385€ TTC
Contactez l'agence pour de plus amples renseignements.

CONTACT

Mme LEGER Caroline
04.75.02.33.93
romans@autoecolegaillard.fr

Mlle GAILLARD Elina
04.75.24.03.51
chatuzange@autoecolegaillard.fr

AGRÉMENT

Site 1 : n°E0202604960 en date du 15/12/2025
Site 2: n°E1902600010 en date du 15/12/2025
Délivré par le préfet du lieu d'implantation de l'établissement.
Organisme enregistré sous le Numéro de Déclaration d'Activité : 82 26 00 620 26 ; Cet Enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉS

Certains handicaps étant incompatibles avec la conduite des véhicules terrestres à moteur, il est demandé aux personnes atteintes d'un handicap qui souhaitent suivre cette formation, de nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les opportunités/possibilités/difficultés dans le suivi de cette formation.
Notre référente Handicap a été formée pour vous accueillir et répondre au mieux à vos demandes : contactez la par courriel à referent.handicap@autoecolegaillard.fr